

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 Décembre 2011

Ouverture de la séance à 18h15 par notre Président Christian Ovigneur.

Comme chaque année, nombreux sont les résidents qui assistent à notre assemblée générale et ce soir environ 150 personnes sont présentes, aussi notre Président remercie particulièrement cette assemblée sachant que ce soir sera la dernière pour lui puisque Christian quitte la présidence et l'association ayant vendu son appartement de Châtel.

Il demande aux personnes présentes, qui accepte d'être Président de séance ou Scrutateur.

- Président de séance: Mr Alain DALLE
- Scrutateurs: Tatiana DUBI - Mr Jean ROQUES

Il annonce que M. le maire de Châtel, Nicolas RUBIN, sera présent avec son équipe vers 19h00.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Cette année nous sommes dans notre 23^{ème} année depuis la création de l'association. Il y a 20 ans nous étions 750 adhérents et aujourd'hui un peu moins de 500. Nous restons malgré tout l'une des plus importantes des Alpes. Cette érosion provient d'adhérents qui ont vendu leur bien, d'une communication insuffisante (nous y reviendrons), de radiations pour non règlement de cotisation soit par négligence ou choix personnel.

Le conseil d'administration a réfléchi au cours de ses réunions à ce problème latent, et propose deux pistes qui pourraient être retenues pour mieux faire découvrir notre association.

1°) Lors de manifestations organisées par la commune, et lorsque cela est possible, nous pourrions être présents en assurant la tenue d'une buvette.

2°) Nous pourrions participer sous l'égide et avec le concours de Châtel Tourisme à la fête de la Saint Laurent en défilant sur un char qui pourrait à cette occasion représenter nos régions.

Ce sont des propositions qui seraient sans doute d'excellent vecteur pour se faire connaître, avoir des échanges, créer des relations entre résidents.

Pour cela et vous l'aurez compris, la réalisation de projets n'est possible qu'avec l'implication des membres de l'association. Nous avons besoin de volontaires pour nous aider dans l'organisation de ces opérations, aussi je lance ce soir un appel à tous ceux ou celles qui pourraient être intéressés par ces projets.

Bien sûr, tout cela n'est pas exhaustif et toutes autres idées seront les bienvenues. L'important est de bouger pour faire mieux connaître l'association et encourager les résidents et nouveaux résidents de nous rejoindre.

C'est dans cet esprit que nous avons réalisé de nouveaux flyers reprenant notre nouveau logo. Ces documents sont distribués dans les immeubles de la station. Dans le cas où vous souhaiteriez en remettre à des connaissances n'hésitez pas à nous contacter.

Dans le cadre des idées, une nous est soumise à savoir essayer de réaliser une exposition de vieilles voitures.

Pour revenir maintenant au déroulement de l'année 2011, celle-ci a commencé par le traditionnel et toujours très suivi Trophée de ski qui s'est déroulé au mois de février faute de neige suffisante fin décembre 2010. Il a réuni 68 participants dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver. Je tiens à saluer au passage le travail de tous ceux et celles qui se mobilisent pour que ce Trophée soit une réussite (c'est l'une des grandes activités de l'association), tant dans l'organisation que dans la collecte des lots et bien entendu je remercie les généreux donateurs qui contribuent au succès de cette manifestation.

Les activités d'été organisées par Christiane ont connu une belle affluence : que ce soit pour le tournoi de pétanque qui ouvre la saison avec 34 participants et qui rencontre toujours un vif succès, ou encore pour la visite de l'exposition Claude Monet à la fondation Giannada à Martigny où nous étions très nombreux. Ce fut ensuite la sortie sur la barque « La Savoie » qui n'avait pu se faire l'an passé pour des raisons de sécurité. L'association la Mémoire du Léman nous a fait revivre l'époque où ces barques transportaient des matériaux de construction essentiellement au 19^{ème} siècle et jusqu'au milieu du XX^{ème}. Puis ce fut la

sortie au col de Barme le 11 août réunissant encore 70 adhérents pour une balade superbe et sportive pour ceux, courageux, qui à pieds sont montés en haut du col. Enfin pour clore les manifestations d'été, ce fut la sortie au lac d'Arvouin le 17 août, le traditionnel déjeuner chez Maité à Ubine et pour conclure ce programme chargé, la randonnée franco-suisse organisée par Claude HINDRYCHX.

Toutes ces manifestations ont connu un grand succès, le plaisir de se retrouver, de lier de nouvelles relations, de faire des découvertes, et tout cela est une grande satisfaction pour les organisateurs et en particulier un grand merci à Christiane qui œuvre avec beaucoup de dévouement à la vie de l'association depuis pratiquement la création de l'AARC.

Je voudrais vous dire un mot sur notre site internet qui a été repris dans des conditions difficiles par Alain Marmonton et qu'il a su faire vivre jusqu'à ce jour. Ayant également vendu son appartement, Alain passe le relais pour la tenue de notre site à Jean Michel Alix pour ses grandes compétences qui en a accepté la mission et qui sollicitera vos suffrages pour devenir administrateur. Un grand merci car il s'agit d'un travail de communication essentiel.

Avant de conclure ce rapport et de procéder au renouvellement des mandats d'administrateurs, je souhaite revenir une fois encore sur le problème du nombre d'administrateurs au sein de l'association.

Nous avons cette année deux démissions pour cause de départ de Châtel et trois candidats au poste d'administrateur dont celle de M. Roland EISENMANN, qui sollicite vos suffrages en vue de devenir notre trésorier.

Ceci est insuffisant pour faire face à la charge de travail, qui se trouve de fait reposer sur peu de personnes. Je lance un nouvel appel pour des candidatures afin d'assurer la bonne harmonie dans la gestion de l'association.

Soumis au vote des adhérents, le rapport moral est accepté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER « présenté par le Président »

Christian OVIGNEUR présente le rapport financier établi par son épouse, celle-ci n'ayant pu pour des raisons familiales se déplacer.

Comme mentionné dans notre dernier bulletin, le résultat de l'exercice 2010/2011 est bénéficiaire de 1636,23 Euros.

Le président propose d'affecter ce montant au poste « report à nouveau » : Acceptation des membres à l'unanimité.

Le commissaire aux comptes ne pouvant se déplacer à remis son rapport à notre Président qui en donne lecture.

L'assemblée donne quitus à l'unanimité à la trésorière et au commissaire aux comptes.

RENOUVELLEMENT MANDATS: Monique SEGAL et Alain FOUROT

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS: Mmes Marie DONNEZ , Tatiana DUBI, Florine AZZOPARDI, Mrs Roland EISENMANN, et Jean Michel ALIX.

Accepté à l'unanimité par l'assemblée. Une observation est formulée en ce qui concerne l'entrée de Mme DUBI pour une question d'ancienneté. Demande de vérification.

Notre ami, Alain FOUROT, prend la parole pour une mise au point dans l'organisation du Trophée du vendredi 30/12/2011. Il demande aux personnes susceptibles de participer à cette manifestation de bien vouloir s'inscrire pour le jeudi 29/12 à midi, de façon à être prêt le soir afin d'assurer une parfaite cohésion des épreuves.

Il s'exprime également sur le trophée de 2010, qui n'ayant pu avoir lieu à la date initialement prévue a été reporté en février 2011. Cela a causé des problèmes avec les inscriptions de décembre et la réorganisation en février. Difficile de satisfaire tout le monde et il s'en excuse.

En ce qui concerne les problèmes d'assurances pour la journée du Trophée, Alain précise que l'association décline toutes responsabilités.

Une question se pose au sujet du bulletin à savoir que ce poste est le point sensible au niveau des coûts, en particulier le routage. Possibilité d'envisager de transmettre le bulletin par l'intermédiaire de notre site. Réponse du Président: Nous y réfléchissons depuis quelques temps et il est certain que cette formule permettrait des économies substantielles. Un projet devrait sortir en cours d'année. Nous tirons actuellement 500 bulletins.

Il est 19 heures, et Mr. Le Maire de Châtel Nicolas RUBIN arrive accompagné des représentants de la société des remontées mécaniques, et de Jean François Vuarand pour Châtel Tourisme.

Arrivée de Mr Bernard AUZOU correspondant du DAUPHINE et Isabelle CABART Le MESSAGER.

Notre Président remercie M. le Maire de sa présence avec ses collaborateurs et attire l'attention des résidents/adhérents sur l'entente conviviale entretenue entre notre association et la commune de Châtel. Mr Nicolas RUBIN remercie le président et l'assemblée pour son accueil et son invitation, et propose de passer aux questions auxquelles les responsables vont répondre.

Q.: Circulation dans Châtel en particulier le retour de Pré La Joux par bus.

R.: Il est vrai que le retour en fin de journée pose un problème de circulation compte tenu de la configuration du site. Nous souhaitons trouver des solutions qui se feront jour, mais pas dans un immédiat proche. Il faut noter que cette situation de gêne ne dure que 3 à 4 semaines dans l'année, que nous souhaitons dissuader les skieurs de prendre leur voiture, mais que la vente de forfait à la journée de plus en plus fréquente ne favorise pas non plus cette situation.

Gêne avec laquelle pour le moment il est difficile de faire autrement, nous sommes victime du succès de la station (nous n'allons pas nous en plaindre). Malgré tout nous étudions toutes les possibilités d'améliorations. Depuis déjà quelques temps et cette année le phénomène s'accélère et nous constatons que de plus en plus nous vendons des forfaits pour 2 ou 3 jours au lieu de la semaine, voir même comme je le disais plus haut à la journée.

L'ensemble des travaux prévus ont pu être réalisés grâce aux conditions climatiques favorables.

Q: Est-il prévu des trottoirs pour accéder au Petit Châtel ?

R: Nous devons tenir compte de la répartition des dépenses mais ce problème fait partie de notre réflexion car il y a effectivement confrontation entre voitures et piétons. Problème également route de la Béchigne. Dans le cadre de nos études, il est certain que le Petit Châtel fera partie de nos priorités.

Q: Caisse supplémentaire automatique

R: Achat forfait de courte durée, les clients préfèrent aller aux caisses, car très souvent ils ont des questions à poser. Par contre les achats en ligne sont en augmentation mais restent malgré tout marginaux. Il faut préserver cette option qui à terme représente l'avenir.

Q: Informations avant 9h00 sur Radio Châtel

R: Les renseignements concernant la météo, l'état des pistes, les précautions à prendre en fonction de la neige sont donnés par Radio Châtel

Q: Projet liaison Super Châtel/Linga

R: Investissement très important, qui doit entrer dans un équilibre budgétaire. En attente d'une réponse de l'état. Harmonisation avec lac de Vonnès. Entretien de la forêt. La 1^{ère} phase de présentation aux services de l'état se fera vers le 15 janvier.

C'est un investissement lourd avec lequel il faut prendre son temps, bien étudier l'ensemble du projet en tenant compte des gares d'arrivées, parkings, etc. Tenir compte également des skieurs débutants.

M. le Maire profite de ce sujet pour parler des problèmes de Morgins (suisse) avec ses infrastructures domaine du Corbeau (Super Châtel). Actuellement l'entretien est réalisé par la station de Châtel car ouverture vers la Suisse et les Portes du Soleil. Il est impératif d'éviter l'isolement.

Précise que l'inauguration du télésiège des Rochassons aura lieu le 14 janvier prochain et invite les participants à y assister et prendre le verre de l'amitié.

Q: Chemin des Ruisseaux

R: Terrains privés. Problème d'indivision. Pas de possibilité d'entretien par la commune tant que ce problème ne sera pas réglé.

Q: P.L.U. site commissaire enquêtrice

R: 50 remarques ont été formulées à l'enquêtrice, 40 ont été étudiées. Les réponses seront toutes communiquées.

Concernant la prévention des risques, dossier à la Préfecture. La commune de Châtel s'implique fortement pour l'amélioration. Résultats favorables.

Q: Résultats de l'enquête sur le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels)

R: Voir réponses sur site de la Préfecture de Haute-Savoie et à ce sujet, Alain FOUROT précise que notre webmaster a communiqué les références de la préfecture sur notre site.

<http://www.residentschatel.fr/pprn/index.html>

Q: Problème de l'eau

R: Pas de problèmes particuliers mais très grosse surveillance, informations sur fuites (environ 30%), sources surveillées depuis 6 ans, très bon débit constant, réservoir de 1000 m3. Dossier bien engagé.

Q : Piscine

R : Groupements à l'étude. Réunion du Conseil Municipal en janvier 2012 sur un projet retenu. Regard sur les activités annexes au ski avec recherches d'autres besoins. Concernant la piscine, le choix définitif aura lieu en janvier.

Les ambitions pour l'avenir : BIEN VIVRE A CHATEL.

Q : Entrée piscine avec Multipass

R : A l'étude, possible, nous pensons aller vers un package.

Les questions étant épuisées, le Maire passe la parole aux responsables qui l'accompagnent et qui donnent des informations sur les infrastructures de la station, les améliorations, les créations, les modifications, toutes les informations susceptibles d'intéresser les résidents. Nous les remercions pour toutes les précisions apportées et enfin JF Vuarand donne des informations sur le classement des meublés, leur mise en conformité et précise que ce classement est valable 5 ans. Il informe qu'à Châtel Tourisme 4 hôtesse sont à la disposition des résidents.

Mr Nicolas RUBIN intervient pour souhaiter à tous les participants une bonne fin d'année, un agréable séjour, et remercie notre Président pour les excellentes relations que la commune entretient avec notre association.

Notre Président remercie M. le Maire de sa présence, pour toutes les réponses fournies pendant cette réunion et met l'accent sur l'esprit d'audace de la commune pendant cette période troublée.

Clôture de la séance 20h30.

Tous les participants sont invités à prendre le verre de l'amitié.